

REUNION OS/DR du 02/07/2015

IMPACT DE LA FUSION DES REGIONS SUR NOTRE EPST ?

Dans la Région PACA il y a actuellement 2 rectorats et aussi 2 délégations régionales comme sur les deux régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Pour l'instant aucun changement pour le CNRS mais la question reste le maintien des deux rectorats puisque les DR sont calquées sur les rectorats.

Le vote sur la fusion des régions aura lieu en juillet on aura donc d'autres nouvelles plus tard. Lors d'une réunion avec le SGAR (Secrétariat Général pour les Affaires Régionales), Toulouse a été confirmée comme chef-lieu préfigurateur de la future grande Région.

Pour les grands projets, le CPER a été voté en Assemblée Régionale et doit maintenant être signé. La liste des projets étant votée, la DR13 est donc maître d'ouvrage pour l'ERISEM (???) Pour le moment le CNRS n'a pas encore décidé combien il investira en face de la région

Parmi ces projets, le Balard attend l'autorisation du préfet. A l'automne doivent commencer les travaux (creusement du bassin de rétention, donc construction d'une digue qui deviendra un futur parking, enlèvement de 5 000 m³ sur l'emplacement du futur bâtiment).

Par ailleurs les travaux des serres du CEFÉ vont également commencer.

RESTAURATION :

On est toujours à 150 plats/jour et à 30 piazza/jour. Sur demande il sera mis en place pour cet été davantage de plats froids et de salade. Sinon pas de changement prévu pour cet été. Les travaux n'ont pas pris de retard les délais devraient être respectés. Probablement que la salle de la cafétéria sera accessible le 15 juillet afin que les prestataires puissent s'abriter en déjeunant.

MISE A DISPOSITION DES REGLEMENTS INTERIEURS DES UNITES pour les syndicats.

Madame Gibello demande pourquoi les syndicats réclament ces RI. Cela représente beaucoup de travail de travail et elle ne le fera que s'il y a une bonne raison.

Nous lui rappelons que Le SNTRS CGT a eu l'autorisation auprès du RRH de les obtenir et que déjà nous les avons demandés lors de la dernière réunion ; cela concerne en particulier les sujétions et astreintes des agents.

La RRH doit se renseigner à siège du CNRS. Néanmoins elle dit que les labos n'ont pas tous fait la démarche de faire remonter leur règlement intérieur car toutes le AG n'ont pas eu lieu...ce travail est instruit par Françoise Ravier.

COMUE-LR/CNRS

En DR13 aucun personnel CNRS n'a été reversé à la COMUE. Il y a eu des recrutements COMUE mais pas au détriment du CNRS. S'il y a mutualisation dans le futur, ce sera probablement au niveau de la communication. Par exemple Madame Gibello a demandé à Aurélie Lieuvain de se rapprocher de l'Université. La COMUE est administrée de façon provisoire par Emmanuel Roux qui est un juriste de Nîmes. C'est lui qui s'occupera des prochaines élections.

LA SECURITE SUR LES SITES CNRS.

Le site de la délégation sera sécurisé par un entourage de fermeture et probablement par badge. Les caméras de surveillance sont déjà en place et heureusement car il y a déjà eu des incidents graves.

LES DOSSIERS DE CARRIERE ITA

Information donnée par la RRH : les dossiers seront disponibles en ligne pour les syndicats, la RRH attend que les syndicats fassent remonter la liste des gens habilités à la consultation.